

Chers membres,

Nous avons eu l'immense privilège d'être accueilli , à la Fondation MAEGHT pour notre colloque annuel qui avait pour thème cette année:

**L'ART : RICHESSE CULTURELLE**  
**Expertise-Fiscalité-Vente**

Un thème qui a tenu ses promesses, et qui a fait l'unanimité, dans ce lieu architectural chargé de culture, situé à quelques kilomètres du village de St-Paul- de- Vence où l'art moderne et contemporain est présenté sous toutes ses formes.

Au nom de la Compagnie CETAN EUROPE, je tiens à remercier de leur présence :

Monsieur Le GARS, Conseiller d'Etat(h) et membre d'honneur de notre Compagnie  
Madame VALLAR, Premier juge du Tribunal de première instance du Tribunal de Monaco  
Maître François- Henri BRIARD, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation  
Monsieur GUYON, Président de la Compagnie Ucejam

Nous tenons à remercier, Monsieur Jean-Christophe DUCHON-DORIS, président du Tribunal administratif de Nice qui nous a fait l'honneur d'accepter la présidence de notre colloque et d'en animer l'un des thèmes.

Nos remerciements également aux deux autres intervenants, Monsieur Christian SORRIANO, expert en art, et Monsieur Olivier KAEPPELIN, directeur de la Fondation MAEGHT.

Un remerciement tout particulier à notre ami Jacques MARIA, qui a œuvré pour que ce colloque puisse se dérouler dans ce lieu exceptionnel, ainsi qu'à tous les membres de notre conseil d'administration pour leur travail.

Enfin un grand merci à tous les participants et amis fidèles qui ont répondu présent.

En espérant vous voir encore plus nombreux à notre prochain colloque 2018 !

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.

Le Président  
Bertrand SALLES